

Recrutement Pianiste du Chœur

Inscrit dans un réseau national et international de collaborations artistiques et culturelles, l'ensemble Opéra national et Orchestre national du Capitole de Toulouse constitue un pôle d'excellence, de production et de diffusion dans les domaines lyrique, chorégraphique et symphonique. Cette institution compte parmi les plus prestigieuses en France et en Europe. Ouverte à tous, elle développe par ailleurs un projet culturel ambitieux en direction de tous les publics.

Profil recherché

Titulaire d'un diplôme instrumental supérieur
Expérience professionnelle similaire
Maîtrise du français et d'au moins une autre langue

Missions

Sous l'autorité du chef du Chœur et du régisseur général, vous accompagnez le travail des 41 artistes permanents du Chœur, des supplémentaires et de la Maîtrise de l'Opéra national du Capitole. Vous participez au rayonnement de l'établissement lors des diverses prestations.

- Accompagner les services musicaux du Chœur et de la Maîtrise
- Accompagner les concerts du Chœur et de la Maîtrise. (en région, récitals scolaires, actions pédagogiques...)
- Encadrer les leçons en l'absence du chef du Chœur
- Assurer le sur-titrage des ouvrages lyriques représentés au Théâtre du Capitole
- Accompagner les auditions des artistes du Chœur titulaires et supplémentaires

Constitution du dossier de candidature

- CV et lettre de motivation
- Vidéo en ligne par lien partageable (durée max. 5min)
- Lettre de recommandation

À envoyer à : regie.choeur@capitole.toulouse.fr

Compétences

- Aptitudes instrumentales
- Pédagogie
- Connaissances vocales
- Travail en autonomie
- Encadrement de groupes
- Connaissances en langues et phonétique
- Connaissance du répertoire
- Qualités d'écoute et aisance relationnelle

Conditions du poste

- Contrat à temps complet d'un an renouvelable à partir du 22 août 2023 (poste permanent)
- Planning hebdomadaire dépendant des besoins de répétitions et de productions
- Disponibilité les soirs et week-ends de répétitions et de représentations
- Mobilité sur les différents lieux de répétition de l'Opéra national du Capitole

Dates

Dimanche 9 avril (minuit) : Clôture des inscriptions

Au plus tard le 17 avril : Convocation des candidats retenus, avec la liste des morceaux imposés

Mardi 16 mai : Concours

10h - 1^{er} Tour : épreuve solo (morceau au choix d'une durée maximum de 3 minutes / une réduction piano d'une ouverture d'opéra / un déchiffrage avec chanteur)

14h - 2^{ème} Tour : épreuves avec Chœur (direction d'une leçon avec un pupitre du Chœur en déchiffrage / accompagnement d'un ensemble Chœur tutti)

Entretien à l'issue des épreuves et délibérations

Règlement du concours à télécharger sur www.theatreducapitole.fr